



Plan de zonage (Périmètre urbain)

Annexe 4

18-R Limite, numéro et dominance de la zone

Périmètre urbain

Dominance

- R** Résidentielle
- P** Communautaire
- II** Industrielle légère
- C** Commerciale et de services
- F** Forestière
- Ad** Agricole dynamique
- Av** Agricole viable

1:5 000

0 50 100 200 Mètres

Projection cartographique : NAD 83 MTM 6
Juillet 2013

Ce plan fait partie intégrante du règlement no 233.
Adopté le 21/04/2008 et entré en vigueur le 09/06/2008.

Certifié conforme le

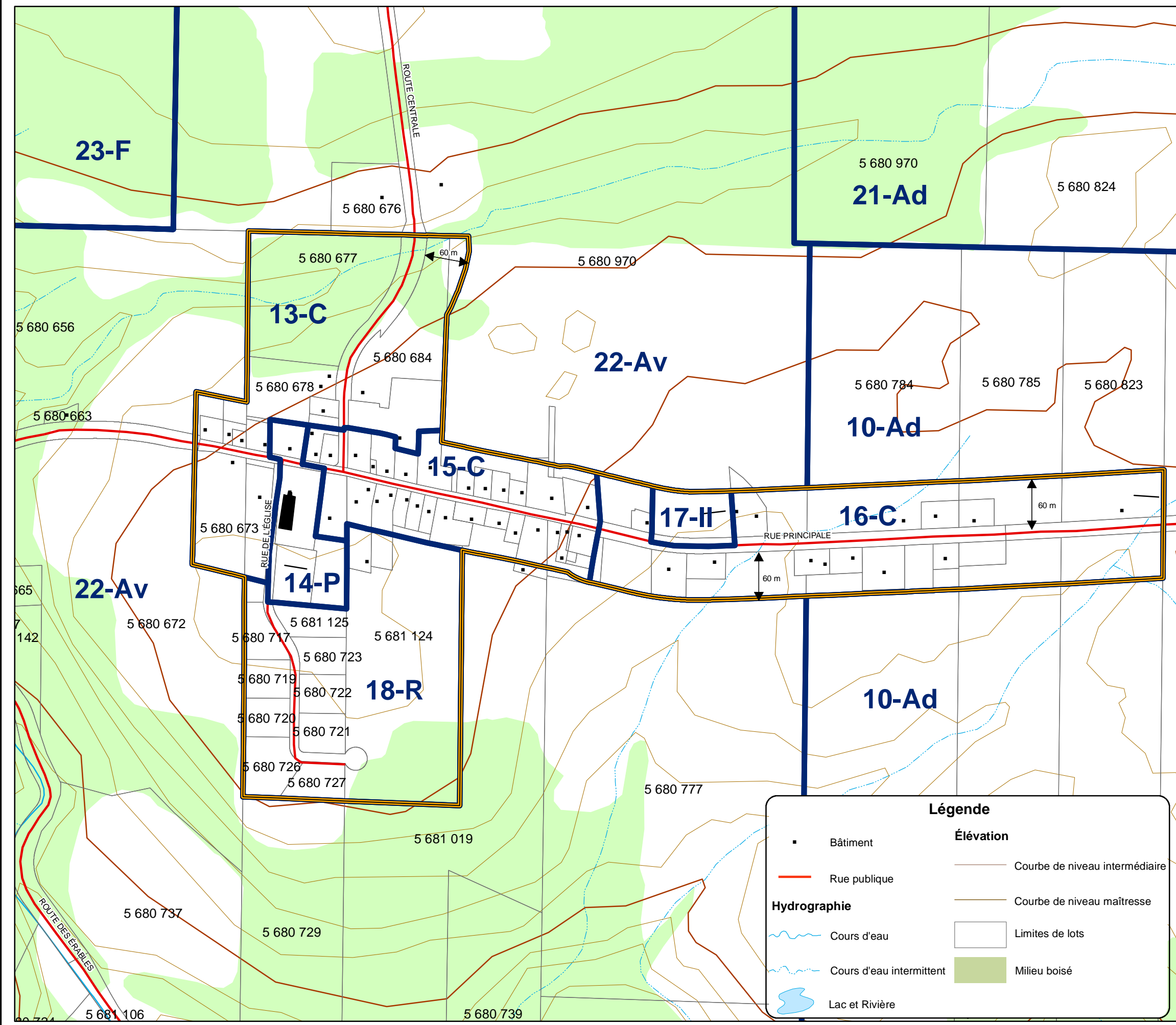
Monsieur André Marcil
Directeur général et secrétaire-trésorier

Entrée en vigueur	Amendement

Monsieur Steve Castonguay
Maire

Monsieur André Marcil
Directeur général et secrétaire-trésorier

Note : Rotation de 310 degrés de la carte.



Légende

Bâtiment	Élévation
Rue publique	Courbe de niveau intermédiaire
Hydrographie	Courbe de niveau maîtresse
Cours d'eau	Limites de lots
Cours d'eau intermittent	Milieu boisé
Lac et Rivière	